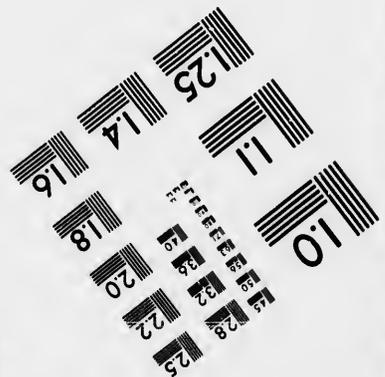
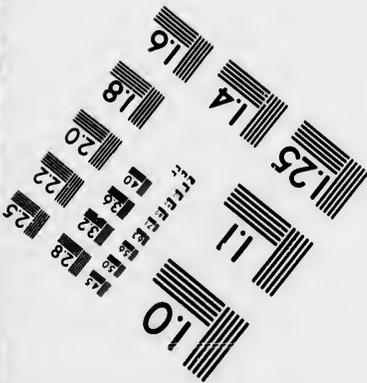
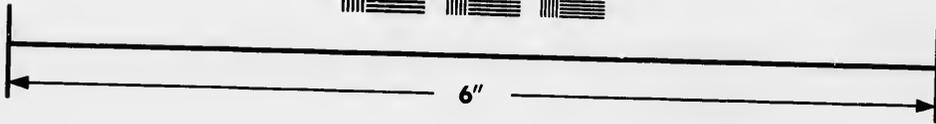
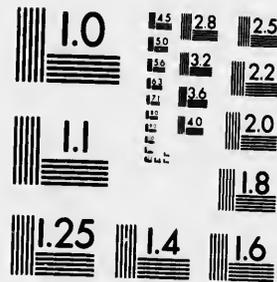


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

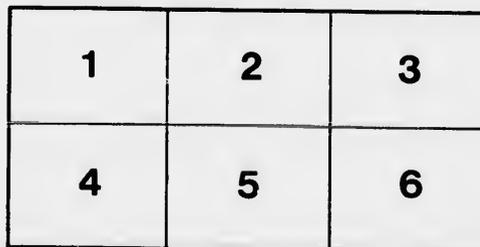
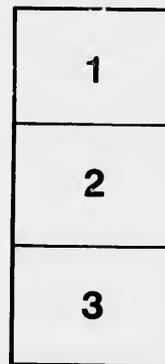
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

PETITES NOTES.

LE FRÈRE DE M. MACKENZIE ET LES LISES D'ACIER.

Le public n'a qu'à lire ce qui suit.
(No. 65.)
Province de Québec,
District de Montréal.

Nous, les soussignés, certifions par les présentes que nous avons formé une société sous les nom et raison de "Cooper, Fairman et Compagnie," comme marchands; la dite société étant composée de James Cooper, de la cité de Montréal, et Frederick Fairman, résidant actuellement à Waterloo, dans la dite province, comme associés généraux, et Charles MacKenzie, de Sarnia, dans la province d'Ontario, comme associé spécial, le dit Charles MacKenzie ayant contribué quinze mille dollars. La dite société a commencé le 1er Janvier courant (1873), et se termine le premier janvier 1874.

Datée ce second jour de Janvier mil huit cent soixante-troize.

(Signé) JAMES COOPER,
F. FAIRMAN,
CHARLES MACKENZIE,
Signé en présence de

(Signé) JOHN C. GRUBIN, N.P.G.
Fils et enregistré ce septième jour de Janvier mil huit cent soixante-troize.

(Signé) HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

Mais il a été prétendu que M. Charles MacKenzie s'était retiré de cette société avant qu'il eût des transactions et essent lieu. M. MacKenzie, dans son discours à New York, a dit qu'une société de Montréal, dans laquelle mon frère était un associé, était agent de maisons en Angleterre qui faisaient des soumissions, mais avant qu'elle devint

agent dans cette affaire, mon frère se retira de la société, afin qu'il n'eût pas l'ombre d'un soupçon dans la transaction.

Maintenant, il est de fait et il est prouvé par des documents judiciaires, que M. Charles MacKenzie ne s'est retiré de la société que lorsque les transactions en question avaient eu lieu. On a essayé de mystifier le public sur cette question, en prétendant que l'on n'avait pas donné avis de la dissolution lorsqu'elle a eu lieu. Il n'y a aucun doute sur ce point. Il y a eu avis de dissolution, mais seulement après que les transactions ont été faites. Voici un document officiel qui ne laisse aucun doute sur ce sujet.

Province de Québec,
District de Montréal.

Nous, James Cooper et Frederick Fairman, de la cité de Montréal, fournisseurs et importateurs, certifions par les présentes que nous faisons affaires, comme tels, dans la dite cité de Montréal, sous les nom et raison de "Cooper, Fairman et Compagnie," et que la dite société a existé depuis le quatre du mois de mai dernier, et que nous et les dits James Cooper, et Frederick Fairman, sommes les seuls associés dans la dite société. En foi de quel nous avons signé à Montréal ce 20 juillet 1873.

(Signé) JAMES COOPER,
F. FAIRMAN,
Fils et enregistré ce 21 août 1873.
HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

1873

LE "NATIONAL" ET LES LISSES D'ACIER.

Le National a été justifié la transaction des lisses d'acier, en disant :

"On avait besoin de 6,000 tonnes pour le Northern Railway pour Pembina et 10,000 tonnes pour l'intercolonial. Il fallait aussi bâtir l'embranchement de la Baie Georgienne."

Le gouvernement n'avait pas plus d'affaire à fournir des rails au Northern Railway qu'à en fournir au Grand Tronc; c'est un chemin qui appartient à une compagnie privée. Le gouvernement n'a, par conséquent, jamais fourni une seule lisse à ce chemin.

L'embranchement de Pembina n'a que 63 milles de long, lesquels multipliés par 88 tonnes (ce que ça prend par mille) donnent 7304 tonnes et non 9,000.

Les lisses requises pour l'intercolonial sont achetées en vertu d'un vote spécial d'argent pour ce chemin. M. MacKenzie s'étant aperçu qu'il avait fait une mauvaise affaire en achetant 50,000 tonnes pour le Pacifique, en transféra 10,000 tonnes à l'intercolonial. Le fait est que ce dernier chemin n'en avait pas besoin et qu'il lui en reste encore au delà de 4,000 tonnes qui n'ont pas encore été employées. De plus, une grande partie des lisses de fer qui ont été remplacées par ces lisses d'acier étaient presque neuves, et d'autres chemins de fer s'en servent aujourd'hui avec un résultat merveilleux; mais il s'agissait de faire disparaître 10,000 tonnes de cette mauvaise transaction.

Quant à l'embranchement de la Baie Georgienne, l'entrepreneur par son contrat était obligé de fournir les lisses nécessaires, le

gouvernement n'aurait rien à faire avec la fourniture de ces rails.

La preuve que le gouvernement n'avait aucun besoin de ces lisses quand elles furent achetées, c'est qu'un rapport fait à la Chambre en mars dernier démontre qu'au 1er janvier 1878, il n'y avait que 47 milles sur lesquels des lisses avaient été posées, c'est-à-dire 186 tonnes; cependant les contracteurs avaient à leur disposition de 16,000 à 20,000 tonnes rendues sur les lieux à Fort William et à Manitoba.

Une autre preuve que le National ne sait pas ce qu'il dit, c'est que les travaux de nivellement qu'il représente comme faciles du Portage du Rat au Lac Manitoba vont coûter pour les premiers 35 milles du Portage du Rat allant à ce lac \$60,000 par mille pour le terrassement et la pose des lisses. Cette somme n'inclut pas le coût des lisses ni du matériel roulant.

Lorsque M. MacKenzie acheta ces lisses, le prix était de \$54 à \$55, aujourd'hui elles peuvent être livrées à Montréal pour \$28. Les soumissionnaires n'ont jamais refusé d'en fournir plus de 5,000 tonnes, sous la lettre suivante de tous les soumissionnaires :

13 & 15, Hospital St.
Montreal, Dec. 18, 1874.

Dear Sir,
We are to day in receipt of a cable communication from West Lion Company (limited) informing us that, taking into consideration the favorable terms of payment, they are prepared to increase the quantity of steel rails which they are contracting to deliver, 5,000 tons - this quantity now stands, to 10,000 tons. We would remind you that our price is the lowest of any, viz: £11 sterling delivered at Montreal. We

would
that yo
the not
calling
low pri
vot or s

F. Brant
Secr
A qu
dit
"On a

Ceper
per
de
de
de
f. o. h
seu
gré
offre

Il n'y
des rou
pour
bandit
ruption
Ici on p
de Crist
on s'em
trui sans
vole un g

Après
Nord à
scandale
sale chos
au nivea
corrupte

would now, therefore, respectfully request that you would bring the proposition to the notice of the minister of public works calling his particular attention to the very low price of the rails. Soliciting the favor of a reply,

We are dear Sir,
Yours obt. servant,
Cox & Green.

F. BRANTLEY,
Secretary of Public Works.
A quel le gouvernement répondit.
(Télégramme à Cox et Green.)

"On n'a plus besoin de lisses"

F. BRANTLEY,
Secy. Trav. Pub.

Cependant le mois suivant Cooper et Fairman recevaient l'ordre de fournir 5,000 tonnes de plus que leur premier contrat à raison de £10, 10s 0d sterling f. o. b. (f. o. b. signifie livré près du vaisseau de transport) Liverpool, malgré que le gouvernement eut un offre de Doyen et Ramsden de

fournir 5,000 tonnes pour £10 sterling (f. o. b.) de la tonne. De plus Cooper et Fairman recevaient un contrat pour 20,000 tonnes livrées à Montréal tandis qu'ils n'avaient soumis que pour 10,000 tonnes livrées à Liverpool.

Lorsque le Dr. Tupper en 1864 a fait les remarques que cite le *National* à propos de lisses il n'en connaissait pas tous les détails. Ce contrat de chevilles dont fait mention le *National* avait été fait par M. Domville en 1872 en sa qualité d'agent de West Gold, Brook Rolling Mills Co. à raison de \$93 par tonne. 1872 est l'année où le fer a été le plus haut depuis vingt ans. Le *National* ne fait pas mention des chevilles achetées par M. MacKenzie durant l'hiver de 1873-74 de MM. Burpes et Co. du Nouveau-Brunswick à raison de 100 par tonne, cependant le fer est beaucoup plus bas alors qu'en 1872.

LEUR DERNIER ATTENTAT.

Il n'y a plus rien à l'épreuve des rouges; les lois n'existent plus pour eux. Nous vivons sous le banditisme organisé et de la corruption pratiquée au grand jour. Ici on prend possession du Palais de Cristal la hache à la main, là on s'empare de la propriété d'autrui sans forme de procès, ou l'on vole un gouvernement.

Après l'affaire du chemin du Nord à Montréal, nous avons le scandale de Rimouski. C'est une sale chose qui plait M. MacKenzie au niveau de Letellier, comme corrupteur effréné et sans vergo-

gne. On n'avait jamais encore vu la corruption s'afficher si ouvertement parmi eux et Dieu sait si nous en avons vu de belles depuis quelque temps.

Voici en quels termes la *Gazette* de Montréal raconte ce scandale

Le dernier scandale. — Corruption sur une grande échelle. — \$29,000 de corruption. — Efforts inouïs pour défaire la candidature de l'Hon. M. Hector Langevin.

(D'un correspondant de Rimouski.)
Il est bien connu que l'Hon. M. Hector Langevin se présente dans le comté de Rimouski à la demande de plus de mille

Electeurs, en opposition au Dr. Fiset, le député actuel. Il est connu aussi que l'Hon. Sollicitéur-Général Chauveau a été élu aux élections locales par le vote prépondérant de l'officier-rapporteur, Rimoni, à tous jours été conservateur. Fiset a été élu comme tel, mais après avoir pris son siège en chambre, il supporta le gouvernement Mackenzie.

Chauveau a aussi changé de politique et a voulu perdre son élection pour un seul vote. Maintenant, que fait le gouvernement pour garder ce comté ?

10. Il dépense actuellement \$16,000 (dix mille dollars) pour la construction d'un quai à Matane.

20. Il dépense \$2,000 (deux mille dollars) pour construire un quai à la Rivière Blanche.

30. Le plus gros cas de sous vient d'être payé \$16,000 (seize mille dollars) à l'Hon. Juge Tésler, beau-père du député local, l'Hon. M. Chauveau, pour éteindre la dette des constables de la seigneurie envers l'Hon. Juge, pour des journées de brève qu'ils étaient obligés de donner, au seigneur, d'après les actes de concession, somme qui n'avait jamais été exigée d'eux jusqu'à dernièrement. L'exaction de ce droit souleva les constables contre leur seigneur qui, par l'entremise de son gendre, pressa le gouvernement local à consentir à ce que cette somme de \$16,000 fut payée par le gouvernement fédéral. Le refus du gouvernement d'obtempérer à ses désirs le fit trahir le parti conservateur.

Ce, que le gouvernement conservateur avait refusé, le gouvernement Joly, dont M. Chauveau est membre, l'a accordé, et M. Mackenzie, en revenant des provinces maritimes, rencontra le Dr. Fiset qui alla au devant de lui et lui montra que si l'on refusait les \$16,000, Langevin serait certainement élu. M. Mackenzie accéda à la demande du Docteur Fiset. Il se rendit à Québec où les documents nécessaires furent signés. M. Chauveau arriva

samedi à St. Clément et donna les papiers au Dr. Fiset afin qu'il les montrât aux électeurs du village et de ceux de St. Fabien et de St. Mathieu, paroisses comprises dans la seigneurie. Ce qui était une tentative pour acheter en gros les votes au bénéfice du docteur.

Il est à observer qu'à toutes les élections qui ont eu lieu depuis plusieurs années des promesses ont été faites aux électeurs pour les débarrasser de leur dette d'environ \$20 par tête envers leur seigneur.

Les électeurs de ces trois paroisses fatigués de ces promesses, étaient réfractaires de voter pour les conservateurs à la prochaine élection, mais les honnêtes et incorruptibles gouvernements libéraux de Québec et d'OTTAWA AYANT REBOUTÉ DE TRIOMPHER PAR TOUS LES MOYENS, ET A'IMPORTE QUEL PRIX.

Pour prouver que les chances du Docteur étaient petites, il s'était abstenu de les visiter jusqu'au règlement de la question. Ce n'est que dimanche dernier, qu'il a paru devant les électeurs brandissant à la main, les preuves de son crime. Ceci en face de l'accusation portée par lui contre M. Langevin d'avoir dépensé \$32,000 pour les élections dans vingt-neuf comtés, n'est pas de peu d'importance, et nous doutons s'il est possible de trouver dans les annales d'un pays un acte aussi infâme.

Cette odieuse tentative réussira-t-elle ? Le temps le dira. Nous espérons, que pour l'honneur de ce comté, qu'elle ne réussira pas. Si ce plan a du succès ou non, ce sera le dernier clou dans le cercueil du ministère de corruption et de fraude que nous avons à Ottawa.

Les électeurs de toute la Puissance doivent comprendre maintenant à quels hommes ils ont affaire, et nous espérons qu'ils feront tomber du pouvoir des politiciens sans principes pour qui tous les moyens sont bons.

D'autres commentaires sont superflus, mais laissons ces faits à la considération des honnêtes électeurs du Canada étant certain qu'une telle iniquité ne passera pas impunie.

COMMENT LES CONTRATS ONT ÉTÉ DONNÉS.

Le National, pour tâcher d'excuser ses maîtres, cherche à prouver que les conservateurs ont fait de même. Nous allons voir ce qui en est.

L'ancien gouvernement de 1867 au 6 Nov. 1873, a donné des contrats pour la somme de \$28,360,000; les plus basses soumissions pour tous

ces ouvrages se montent à \$25,600,000, par conséquent ils ont été donnés à \$2,760,000 de plus que les plus basses soumissions, soit à peu près 11 par cent de plus que les plus basses. Il faut prendre en considération le fait que l'ancien gouvernement n'exigeait pas de dépôt en argent comme sûreté, ce qui permettait à des gens irresponsables de mettre des soumissions que le gouvernement était souvent forcé de mettre de côté, vu que ces soumissionnaires ne pouvaient fournir les sûretés personnelles nécessaires, ni démontrer qu'ils avaient les capacités voulues en argent et autrement pour mener ces ouvrages à bonne fin.

D'après le système de dépôt en argent inauguré par M. MacKenzie, il a été démontré par un rapport à la Chambre que ce système a fait augmenter les prix des ouvrages de 14 pour cent sur ceux de l'ancien gouvernement. Maintenant, depuis que M. MacKenzie est au pouvoir, il a donné des contrats pour \$27,000,000; les plus basses soumissions pour tous ces ouvrages se montent à \$25,850,000. Par conséquent, ils ont été donnés à \$1,150,000 de plus que les plus basses soumissions, soit 4 1/2 p. cent de plus que les plus basses, ce qui, ajoutés au 14 par cent mentionné plus haut, donne 18 1/2 p. cent, soit 7 1/2 p. cent de plus que sous l'ancien gouvernement. Ce 7 1/2 p. cent sur la somme de \$27,000,000 d'ouvrages donnés par M. MacKenzie, représente donc une somme de \$2,025,000 de plus que ces ouvrages auraient coûté sous le régime conservateur. Jamais les conservateurs n'ont refusé de contrat au plus bas soumissionnaire qui pouvait donner des garanties. M. Mac-

kenzie, au contraire, a passé par-dessus des gens qui offraient des garanties.

Les montants des contrats donnés en 1870-72-74-75-76 tel que représentés par le *National* sont incorrects. Par exemple, en 1870, il y a eu des contrats de donnés pour près de \$10,000,000, au lieu de \$1,135,430 d'après le *National*.

- En 1871—\$4,000,000.
- En 1872—\$5,000,000 au lieu de \$1,695,318.
- En 1873—\$6,000,000.
- En 1874—\$5,800,000.
- En 1875—\$11,500,000.
- En 1876—\$5,000,000.

Les fameux contrats dont parle le *National*, qui furent donnés l'un à A. P. McDonald et l'autre à la Cie. Lemay et Bowie, et, pour lesquels ouvrages J. Courtney et Cie, étaient les plus bas soumissionnaires, sont faciles à expliquer.

D'abord c'était J. Courtney tout court, meublier, No. 206 rue Bleury (en 1873); ses cautions étaient Joseph Sisson, 185, rue St. Pierre, ice-cream saloon keeper, (devenu en faillite) et l'autre John Martin, un capitaliste qui passait dans le temps pour être aussi fort que Sisson, et c'est à ces hommes que le *National* aurait voulu donner un contrat qui se monte à tout près de 1 million de piastres.

Lemay et Cie, n'ont pas pu faire leur part de cet ouvrage qu'ils ont passé à A. P. McDonald. Ce dernier lui-même a été obligé de s'adresser à Worthington dont l'expérience comme contracteur est si bien connue pour pouvoir faire ces ouvrages, qui étaient déjà trop considérables pour ses capacités d'argent.

H. J. Sutton ainsi que Peter McGraw, dont fait mention le *Natio-*

nal, comme ayant refusé des ouvrages malgré qu'ils fussent les plus bas soumissionnaires, avaient en chacun un contrat sur l'Intercolonial en 1870. Ils l'abandonnèrent avant que les travaux fussent à moitié faits, n'ayant ni les moyens ni l'expérience voulue pour faire des ouvrages aussi considérables. Chaque fois qu'un bas soumissionnaire a été refusé c'est que l'ingénieur en chef avait été consulté et avait donné son avis.

Sur un premier tableau comprenant les contrats du canal Lachine et du canal Welland, le *National* avec un total de \$4,086,739 trouve que les conservateurs ont dépassé de \$537,113 les offres les plus basses. Il ne faut pas parler des soumissionnaires qui ont refusé de prendre les contrats. Cela ne dépend pas du gouvernement. On ne peut pas non plus reprocher au gouvernement d'avoir écarté ceux

qui ne pouvaient donner de garanties. Or, en diséquant voici ce que l'on trouve. Trois contracteurs refusent de prendre leurs contrats. Savoir MM. Deschamps, Harvey et Sutton. Courtney ne peut donner de garanties; ce qui n'est pas de la faute du gouvernement. Sutton et McGraw sont déjà mal connus du gouvernement pour avoir abandonné des contrats à moitié remplis et ne peuvent donner de cautions satisfaisantes. Il ne reste donc que MM. Blackie, Wood, Ross, Chilion, représentant un total de soumissions plus basses que celles acceptées de \$197,223. Nous n'avons pas sur le compte de ces personnes de renseignements positifs; mais il y a la déclaration du département qu'elles n'ont pas offert de garanties, et rien ne prouve le contraire. Nous, quand nous accusons M. MacKenzie de favoritisme nous avons nos preuves.

LA PROTECTION.

QUELQUES SOPHISMES.

Les partisans du libre-échange ont épuisé tous leurs arguments; ça ne leur a pas pris de temps. Ils trouvent que M. MacKenzie a préparé la houlette trop grosse pour les électeurs du Bas-Canada et les voilà qui prennent le parti plus sûr de désavouer ses doctrines. M. Archambault, à Montréal, M. L. O. David à Hachelaga, M. Willett à Chambly vont se prétendre protectionnistes. Il va sans dire qu'ils supportent sans broncher le

gouvernement libre-échangiste de jour. La protection leur tient si peu au cœur qu'ils veulent leur au pouvoir le seul gouvernement qui puisse et veuille la mer. De son côté, le *National*, qui regarde la protection comme une lueur et un danger embrassera tous les matins M. Archambault, David et Willett, comme si de rien n'était. Il paraît que dans le camp libéral on appelle cela de la candeur. Maintenant, les libres-échangis-

MOYEN D'ENTENTE COMMERCIALE ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA.

Les négociations qui s'accroissent entre la France et les Etats-Unis, pour la conclusion d'un traité de commerce nous font faire un triste retour sur l'avortement de toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour établir des rapports commerciaux entre le Canada français et son ancienne métropole. Bientôt la France aura des traités de commerce avec les nations les plus lointaines : la Chine, le Japon, etc, etc; en un mot avec tout l'univers, excepté avec la contrée découverte par Jacques-Cartier, colonisé par Champlain et De Maisonneuve, fertilisée du sang d'apôtres français et qui pendant deux cents ans s'est appelée la Nouvelle-France.

Chaque fois qu'on aborde ce sujet aux Communes, dans la presse ou sur les hustings, le gouvernement MacKenzie, avec sa candeur habituelle, se prévaut des démarches qu'il a faites, où qu'il prétend avoir faites avec l'Angleterre, en déclarant qu'il a suivi la seule voie légale, qu'il ne pouvait pas faire d'avantage, et se retranche dans un final *non possumus*. Il serait pourtant bien simple à lui de consulter ses propres souvenirs, car il trouverait dans l'histoire contemporaine des précédents tout à fait opposés aux arguments qu'il invoque. Le gouvernement a joui pendant neuf ans — de 1863 à 1872 — de l'avantage qu'il réclame aujourd'hui, pour les navires construits dans la Puissance. Or, comment l'avait-il obtenu? Était-ce par l'intercession de l'Angleterre; par la voie que M. MacKenzie ap-

pelle le *proper step*? Nullement. Dans le traité entre la France et l'Angleterre en 1860, les colonies anglaises ne furent pas admises aux bénéfices des stipulations. Bien plus, un procès-verbal adjoint au compte-rendu des séances les en excluait formellement. Rien ne fait supposer que l'Angleterre soit en mesure de faire modifier cette restriction dans le renouvellement du traité.

L'abaissement des droits sur les constructions navales canadiennes pour l'entrée en France est exclusivement dû à l'initiative de M. le baron Gauldrée-Boilleau, consul-général de France à Québec qui provoquait de son gouvernement un décret impérial accordant aux navires canadiens l'assimilation aux constructeurs britanniques. En échange de cet avantage, la Puissance du Canada s'était engagée à diminuer les droits sur les vins. Des difficultés s'étant élevées par la suite pour l'exécution de cette clause, le gouvernement français se considéra comme délié — en 1872 — et retira sa concession.

Cet épisode comporte un enseignement. C'est que le gouvernement actuel allègue vainement l'impossibilité de négocier avec la France des arrangements commerciaux, puisque c'est par suite d'un accord direct avec ce pays que nous avons joui pendant neuf ans d'une franchise quasi-complète pour nos constructions. Rien ne serait plus facile que de renouer ces négociations et de donner des garanties sérieuses pour l'exécution de nos engagements.

M. Mitchell, facteur d'orgues bien connu, a reçu dernièrement une commande de Boston pour un orgue de \$15,000. M. Mitchell s'est enquis à la douane des droits américains sur les instruments de musique. Ils sont de 40 par 100, soit \$6,000 pour l'instrument commandé. Il est impossible de le construire à ce prix. D'un autre côté, les Américains peuvent exporter des instruments de musique en Canada et ne payer que 17 1/2 par 100; ils ne s'en gênent pas non plus. Ils ont le commerce des instruments de musique entre les deux pays. Il est impossible d'en envoyer chez eux. Voilà la position. On nous saura gré de publier la lettre qui a été adressée à M. Mitchell :

(Traduction)
Boston, 2 Août 1878.

M. Mitchell,
Monsieur,
Je vous prie de m'envoyer par le retour de la maille tous vos devis d'orgues d'églises, et un devis de ce qu'il en coûterait de construire un orgue de \$15,000 pour notre nouvelle église.

J'ai touché votre bel orgue dans l'église de la Ste. Famille à Chicago et je l'ai beaucoup admiré. Je suis d'avis que vous fabriquez les meilleures orgues de l'Amérique.

J'ai l'honneur d'être,
Votre etc.,
Dr. Geo. T. Brooks,
Organiste,
No. 144, rue Tremont,
Boston, Mass.

Pour construire cet orgue, M. Mitchell serait obligé de passer aux Etats Unis. Alors ce seraient les Américains qui retireraient les bénéfices venant des salaires des ouvriers. C'est une affaire sérieuse. Sous ce seul article d'instruments de musique, nous trouvons qu'il a été importé en Canada pour \$186,000 d'instruments de musique. C'est assez dire que nos ouvriers — aussi habiles que ceux des Etats Unis, comme le prouve la lettre ci-dessus — sont privés d'une grande partie de cette somme et nos cultivateurs d'un montant considérable qui, des ouvriers, leur serait passé. Perdez sur toute la ligne pour le pays. Il y a cela à considérer dans la question de protection que vous ne pouvez pas enrichir un homme sans que ceux qui l'entourent s'en ressentent, sans que les cultivateurs partagent entre les cultivateurs, le cordonniers, le boblangers, le menuisier, et ce. La fortune des uns est celle de l'autre. La protection, c'est le capital en mouvement.

Ce que nous disons des facteurs d'orgues s'applique à cent autres industries. Il y a quelques jours, un chapelier nous disait qu'avec un peu de protection, un tarif intelligent, il serait facile d'établir vingt manufactures de chapeaux dans le pays et employer des centaines d'ouvriers. Toutes les théories tombent devant les faits frappants, tangibles. Il n'y a que les égoïstes et les gens de mauvaise foi, esclaves de M. Mackenzie qui ne veulent pas s'y rendre.

C'e
men
Mag
les f
tant
de la
lanti
teor
explo
leurs
sur c
que S
amis
force
train
du g
père
tions
pas
qu'en
sence
fort p
cheva
de la
milit
I le
Kenz
éloqu
tout
du fa
des c
comm
auspi
bault
cier à
jouent
Ils a
ter co
trélea
vance
Jetté,
ont a
1874
qu'ils
pre co

QUELQUES ORACLES DU GRAND CHEF.

C'est une campagne exclusivement libre-échangiste que MM. MacKenzie et Cartwright sont allés faire ces jours derniers, dans les Provinces Maritimes. Comptant sur les préjugés d'une partie de la population des rives de l'Atlantique contre un système protecteur, ils s'étaient rendus là pour exploiter l'ignorance et calomnier leurs adversaires, en leur prêtant sur cette question des exagérations que Sir John A. MacDonald et ses amis repoussent de tout leurs forces. Mais la promenade en train spécial des deux gros canons du grilisme n'a pas eu l'effet espéré par les rouges. Les acclamations ont été si rares qu'il ne vaut pas la peine d'en parler, tandis qu'en plusieurs endroits, leur présence a été l'occasion de désordres fort peu réjouissants pour les deux chevaliers errants d'une cause déjà condamnée par le peuple.

À Summerside, petite ville de l'Île du Prince Édouard, M. MacKenzie a sorti les foudres de son éloquence ébouillante pour dénoncer tout changement, tout rajustement de tarif. Après cela, que penser des candidats qui se présentent comme protectionnistes sous ses auspices comme M. F. X. Archambault à Montréal Est, et M. Mercier à St. Hyacinthe, sinon qu'ils jouent une infâme comédie ?

Ils auraient beau vouloir protester contre M. MacKenzie aux réunions populaires. On sait d'avance ce que cela veut dire. M. Jetté, M. Devlin et bien d'autres en ont été de la sorte aux élections de 1874 : ce qui n'a pas empêché qu'ils aient ensuite voté en Chambre contre la motion de Sir John

tendant à protéger toutes nos industries. M. Workman s'était aussi présenté avec ce programme : l'a-t-il fait triompher tel qu'il s'engageait devant ses électeurs ?

L'hypocrisie et l'astuce libérales ne reculent devant aucun moyen pour capter des suffrages. Mais depuis cinq ans, le corps électoral n'a que trop bien appris à ses dépens à connaître ces fourberies de nos Scapins politiques pour se laisser encore duper par leurs promesses qui sont autant de mensonges.

Donc, M. Mackenzie a lancé feu et flammes à Summerside contre les partisans de la protection. Entre autres déclarations, il a faite celle-ci, qui résume toute la politique de son gouvernement :

Ces droits sont à présent de 17 1/2 par cent, et l'administration considère que c'est autant que le peuple peut supporter. Elle ne se propose pas d'ajouter à ces droits pour aucun motif, et moins pour appliquer le principe de la protection, que pour tout autre motif.

Par là, le grand chef donne le coup de grâce à la candidature ministérielle de M. F. X. Archambault, de M. Honoré Mercier, enfin de tous leurs frères et amis qui mendient des votes sous les mêmes couleurs protectionnistes.

Cependant, M. Mackenzie a si peu réussi de convaincre ses auditeurs à Summerside que l'assemblée devant laquelle il adressait la parole s'est terminée par trois hourahs pour Sir John Macdonald.

Dans ce même discours, M. MacKenzie a raconté une petite anecdote au sujet de la protection aux

Etats-Unis. La voici dans toute sa naïveté :

Un monsieur, un ministre m'a dit qu'il avait fait un voyage au Canada, qu'il avait payé \$25 pour son billet de passage, avait acheté un habillement et avait assez épargné d'argent sur cet achat pour payer les dépenses de sa promenade.

En effet, la chose a pu arriver pendant la guerre de sécession et même jusqu'en 1873, et voilà pourquoi la protection n'était pas alors nécessaire pour notre commerce et nos manufactures qui se sentaient suffisamment protégés par les hauts prix du marché américain. Mais aujourd'hui la situation est toute différente. Les Etats-Unis vendent ici au rabais leurs produits fabriqués, et voilà pourquoi il est devenu nécessaire de remanier nos tarifs ; en sorte que la morale de la petite histoire de M. MacKenzie tourne complètement contre l'absurdité de ses prétentions.

Dans sa réponse à l'adresse qui lui a été présentée par un certain nombre de grits de St. Jean, N. B., M. MacKenzie a fait entendre cet oracle :

Connaissant l'histoire et comme observateurs des événements qui se passent sous nos yeux, nous savons que la prospérité

LA PROTECTION, BASTIAT ET LA FRANCE.

On lit dans le *Globe* :
Nous ne sommes pas surpris de voir les protectionnistes s'évertuer si péniblement sur le compte de Bastiat, et que dans leur indignation, ils cherchent à amoindrir ce qui qu'ils ne peuvent pas même commencer à rejeter. C'est une vieille tactique des impuissants que de rapetisser l'adversaire au quel ils ne peuvent répondre. D'après le

d'une nation dépend en très grande partie de son commerce extérieur, et que ce commerce dépend largement de l'existence et de la prospérité des grandes villes communiquant à la mer avec des Hayes commodes et les facilités requises pour faire le trafic avec l'étranger.

Mais cette vérité d'observation milite encore contre le libre échange de M. MacKenzie qui tue l'industrie dans nos grandes villes et détruit le commerce national au bénéfice du commerce de nos voisins qui ont importé au Canada dans la seule année de 1877, pour \$51,321,689 de marchandises par leurs navires et leurs chemins de fer.

De fait, il n'y a pas un argument dont s'est servi M. MacKenzie dans ses harangues libre-échangistes, qu'on ne puisse pas détourner avec avantage contre sa politique de destruction et de ruine.

Après cela, rien d'étonnant qu'il ait fait fiasco dans les Provinces Maritimes. L'esprit public dans toute la Puissance est trop intelligent et trop éveillé sur les besoins de l'heure actuelle pour s'en laisser imposer par des théories dont l'application a arrêté le mouvement industriel et la marche des affaires d'une extrémité à l'autre du pays.

Mail, Bastiat n'en son temps, il a cessé d'être une autorité même en France. C'est un combattant blessé à mort.

Le *Globe*, comme on voit, raffolé par le temps qui court, de Bastiat, un libre-échangiste français. En revanche, le *Mail* fait observer qu'on ne saurait donner ici beaucoup de

crédit à un écrivain qui n'a pas su imposer ses doctrines à la France. En cela, le *Mail* a raison. La France est remplie de brillants écrivains fantaisistes. On admire leur talent; on ne fait aucun cas de leurs fausses doctrines. Demandez à la France pratique, à la France politique, si elle est libre-échangiste ou protectionniste.

Pour étendre un peu plus le cercle des connaissances du *Globe* sur ce qui se passe en France, nous allons lui mettre sous les yeux les dernières conclusions économiques de ses hommes politiques. Ils ont, durant la dernière session, nommé un comité d'économistes qui ont fait une étude approfondie des tarifs; la plupart des écrivains français ont été connus à cette enquête et voici leurs conclusions que nous donnons sans commentaires. Que l'on ose dire que les cinq ou six derniers paragraphes de cette citation sont inexactes:

Si l'industrie française, A L'EXEMPLE DE CELLE DE TOUS LES PAYS, A EU BESOIN DE LA PROTECTION et des droits élevés pour naître et acquérir des forces; si les alternatives diverses de ses succès ou de ses revers ont plusieurs fois déterminés des revirements en sens contraires dans la législation, cependant elle a pu successivement s'affranchir des liens de la protection et supporter sans péril un régime commercial de plus en plus libéral. (Chambre des Députés, session de 1878, séance du 21 janvier. Exposé des motifs du projet de loi sur les douanes. — Page 43.)

(Extrait du Rapport présenté au nom de la Commission d'enquête sur les souffrances du commerce et de l'industrie. — Sénat, séance du 21 mai 1878.)

Cette exagération devrait être suivie de déceptions; d'autant plus cruelles en Europe, qu'en même temps que la production s'y développait à l'excès, une véritable révolution économique se préparait aux États-

Unis d'Amérique. A l'abri d'un système presque prohibitif puisque les droits de douane atteignaient 50, 60 et même 90 pour cent, les Etats-Unis, jusqu'alors pays de consommation, organisaient une industrie puissante dont les produits preuvent maintenant RIVALISER DE BON MARCHÉ AVEC CEUX DE L'ANGLETERRE ELLE-MÊME (Page 4.)

Jadis l'Amérique se bornait à nous envoyer des peaux que nous préparions et qu'elle lui était réexpédiées en grande partie, après avoir été transformées en cuirs. Maintenant les Etats-Unis ont créé des tanneries colossales et un seul établissement prépare 500,000 peaux par an. Là encore d'importateurs les Etats-Unis sont devenus exportateurs. Ils ont à meilleur marché que nous les matières qui forment les éléments de la tannerie, et ils ont des peaux brutes, les bestiaux étant abattus dans les prairies de l'Ouest, moins pour servir à l'alimentation, que pour utiliser leurs débris. Pendant que le tan coûte chez nous 150 francs les 1,000 kilogrammes, on se procure aux Etats-Unis les matières tannantes à 45 francs. La main-d'œuvre est beaucoup moins élevée.

Le projet de tarif des douanes soumis à la Chambre des Députés, propose d'abaisser le tarif général, en ce qui concerne les cuirs et la plupart des autres produits, au niveau du tarif conventionnel de 1860. Il en résulterait que sans réciprocité de la part des Etats-Unis, les peaux préparées en Amérique pourraient entrer avec un droit de \$10 au lieu de 54 francs par 100 kilos. Les Etats-Unis frappent nos produits d'un droit de 25 à 30 pour cent à la valeur; il est presque prohibitif. La tannerie française s'est vivement émue à la nouvelle de cette combinaison, qui serait désastreuse pour elle et qui ferait qu'une paire de bottes vendue 25 francs en France, paierait \$8.75 centimes de droits aux Etats-Unis, tandis que le même article ne serait grevé en France que d'un droit de un franc environ.

Les délégués de l'industrie de la tannerie protestent contre un abaissement ainsi radical des droits qui atteignent actuellement les produits américains, et ils demandent qu'on ne fasse les concessions aux Etats-Unis qu'en échange d'autres concessions. (Pages 26 et 27.)

La Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer constate un ralentissement dans l'exportation des chaussures.

rée, ne saurait être demandé par personne encore bien que les Etats-Unis en aient largement usé. Mais il faut constater cependant qu'une réaction sensiblae est manifestée dans toute l'Europe contre l'application des doctrines anglaises.

La Russie est restée protectionniste; elle élève toujours ses droits, elle exige qu'ils soient payés en or, et elle donna des primes à ceux qui ét. lissent chez elle des usines.

L'Autriche-Hongrie hésite à renfermer de nouveaux traités de commerce.

L'Italie dans le projet de traité avec la France, nous fait subir des élévations de droits préjudiciables à un grand nombre de nos industries.

Ed. Scherer a voté les tarifs d'une de ses propositions. L'Allemagne se prépare à relever ses droits. La détraque de l'industrie de l'Alsace, détraque au sujet de laquelle votre Commission a reçu des renseignements précis, ne justifie que trop cette attitude de l'Allemagne.

Nous ne discutons pas, nous nous bornons à constater ce qui est de notoriété publique. (Page 54)

ce but particulièrement en vue dans les négociations prochaines pour le renouvellement des traités de réciprocité.

Quelque temps après il dit, il en parlément :

"J'ai donné au libre échange un essai loyal, il ne paraît pas avoir rendu service au pays au triple point de vue commercial, industriel et financier. Je suis accablé de lamentations relativement au déclin du commerce et à la ruine des manufactures avec des assurances—de la part de gens pour l'opinion desquels j'ai le plus grand respect—qu'une protection partielle et modérée apportera un remède au mal. En conséquence, je me propose de donner à la protection une occasion d'améliorer la condition des classes ouvrières et manufacturières et de diminuer le poids que le budget met sur les épaules de la nation. Comme quelques-uns des ministres avec lesquels j'ai travaillé jusqu'à ce jour, ne veulent pas me suivre sur ce terrain; je vais les remplacer par

BISMARCK ET THIERS.

Miya en Europe des gens plus forts que nos pierres rouges libre-échangistes de par la volonté de M. Mackenzie. Il y a par exemple le Prince de Bismark. Il a tenté l'épreuve et elle lui a mal réussi. Il s'est dit comment se fait-il que la France, que j'ai vaincue et à laquelle j'ai enlevé cinq milliards, s'enrichisse pendant que l'Allemagne s'appauvrit. Son esprit profond n'a pas tardé à lui faire voir la cause de sa faiblesse. La France est protectionniste et s'enrichit; l'Allemagne est libre-échangiste et s'appauvrit. C'est pour cela qu'à l'ouverture du Parlement allemand, Bismark fait dire ce qui suit dans le discours du trône, d'après l'analyse du Standard de Londres :

"Le discours du trône parle de la dépression générale du commerce et de l'industrie en Allemagne et dans le monde entier et déclare que le but de la politique du gouvernement sera de protéger l'industrie allemande contre les effets désastreux, contre les tarifs tout à l'avantage des autres pays. On aura

ce but particulièrement en vue dans les négociations prochaines pour le renouvellement des traités de réciprocité.

Quelque temps après il dit, il en parlément :

"J'ai donné au libre échange un essai loyal, il ne paraît pas avoir rendu service au pays au triple point de vue commercial, industriel et financier. Je suis accablé de lamentations relativement au déclin du commerce et à la ruine des manufactures avec des assurances—de la part de gens pour l'opinion desquels j'ai le plus grand respect—qu'une protection partielle et modérée apportera un remède au mal. En conséquence, je me propose de donner à la protection une occasion d'améliorer la condition des classes ouvrières et manufacturières et de diminuer le poids que le budget met sur les épaules de la nation. Comme quelques-uns des ministres avec lesquels j'ai travaillé jusqu'à ce jour, ne veulent pas me suivre sur ce terrain; je vais les remplacer par

d'autres qui m'aideront à exécuter mon projet.

Écoutez M. Thiers, un des esprits les plus pratiques qu'ait produits la France. En 1870, M. Thiers discutant la situation économique de la France, déclarait que la protection seule pouvait la sauver. Nous citons la première partie de son discours. On dirait que M. Thiers parlait pour le Canada.

Nous engageons vivement nos lecteurs à lire ces courts extraits d'un homme autorisé à parler, qui au soir d'une longue carrière, ouvre les lumières de son expérience :

REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LES INTERPELLATIONS ÉCONOMIQUES.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale sur les interpellations économiques.

M. le Président Alfred Le Roux. — La parole est à M. Thiers.

M. Thiers. — Je n'ai pas besoin d'appeler votre attention sur la gravité du sujet qui vous occupe. Si vous aviez besoin d'en être avertis, vous l'auriez été suffisamment par les cris de souffrance qui s'échappent de la plupart de nos provinces industrielles, par les plaintes moins bruyantes, mais non moins fondées, de notre agriculture, par le chagrin bien justifié de nos ports qui voient avec désespoir le pavillon étranger remplacer partout le pavillon national.

Toute nation a trois grandes affaires qui doivent être l'objet de son ardente et constante sollicitude ; la liberté d'abord, sa grandeur ensuite, et enfin, sa prospérité matérielle ; la liberté qui ne consiste pas seulement pour la nation dans le droit de critiquer son gouvernement à tort ou à raison, mais dans le droit de se gouverner par ses propres mains et conformément à sa pensée (Très-bien !), la grandeur qui ne consiste pas à soumettre ses voisins par la force (Très-bien !), mais à se tenir à l'écart d'eux, à se dispenser d'être auprès d'eux, à se dispenser d'influer sur qu'aucune question ne soit résolue dans le monde contre ses intérêts et sa sécurité (Très-bien !), la prospérité qui consiste enfin à tirer de son sol, de ses éléments, de son

des habitants la plus grande somme de bien possible.

Et gardez-vous de croire que ce soit de la prospérité du pays ait rien de commun avec cette passion des intérêts matériels que dédaignent les esprits élevés. Il n'y a pas d'œuvre plus morale que de diminuer la somme des maux qui pèsent sur l'homme, même sur les sociétés les plus civilisées.

Rendre l'homme moins malheureux, c'est le rendre meilleur ; c'est le rendre plus juste avec son gouvernement, envers ses semblables, envers la Providence elle-même. (Nouvelle approbation.)

Nous avons devant nous une noble tâche, nous réussons, je l'espère, à l'accomplir : c'est de donner au pays la liberté sans trouble, sans révolution, sans violence. (Très-bien !)

Celle de rétablir la prospérité là où elle fait défaut, n'est pas moins grande ni moins digne de vous. Permettez-moi d'ajouter que la responsabilité de cette prospérité pèse aujourd'hui sur vous seuls.

Le gouvernement a cru pendant un temps qu'il pouvait s'attribuer le droit de décider seul du système économique du pays ; je ne veux pas réorminer sur le passé ; ce n'est pas le moment. Il faut, au contraire, oublier le passé ou s'en souvenir que pour en tirer des renseignements. Notre tâche est de déterminer le présent et l'avenir.

C'était toutefois une étrange prétention que de croire qu'on pouvait à soi tout seul décider un système économique du pays. Je comprends qu'un gouvernement, quand il est composé des hommes les plus éclairés du pays, — puisse penser qu'il sera meilleur diplomate, meilleur guerrier que le gros de la nation, — mais meilleur négociant, meilleur manufacturier, meilleur agriculteur, quand cette nation se compose de négociants, de manufacturiers, d'agriculteurs, c'est là une prétention insoutenable. Grâce à nos efforts communs, cette tâche vous appartient aujourd'hui à vous seuls ; et n'oubliez pas que si le pays ne devient pas prospère après la résolution que vous prendrez, la responsabilité en retombera sur vous seuls.

Pour nous, à qui vous permettez de discuter ces graves questions, c'est un devoir de les étudier et de les approfondir ; le vôtre, à vous qui êtes les juges, c'est la prudence. Vous écouterez donc des détails, mêmes arides, sans lesquels nous resterions

dans des généralités vagues et sans utilité pratique.

Je me suis épuisé à cette étude, j'y apporte le plus grand désintéressement matériel et ce désintéressement moral qui vient de l'absence de tout esprit de système.

Je déterminerai tout de suite le but que nous poursuivons. Dans ces débats, les uns s'appellent protectionnistes, les autres libre-échangistes; on a même parlé de compensationnistes; j'accepte tous les mots qu'on voudra; c'est à la chose seule que je m'attache. Voulons-nous rétablir autour de la France une sorte de muraille de la Chine?

Non, notre but c'est le travail national que nous voulons maintenir dans le pays, faire naître là où il n'existe pas, mais surtout conserver là où il existe. Demandons-nous pour cela des droits prohibitifs? Non.

Des droits suffisamment protecteurs? Pas même cela. Il y a des pays libres qui ont des droits protecteurs de 60, 70 et 90 o/o. Dans des pays modérément protecteurs, les droits ne sont pas au-dessus de 20 o/o.

Nous ne demandons pas même cela; mais je vais prouver que notre industrie n'a pas les droits qu'on a voulu lui assurer, le droit de 10 o/o pour ses filés, de 15 o/o pour ses tissus. Or, dans aucun pays où on veut seulement maintenir le travail national, il n'y a de droits aussi modiques. Ils ne sont pas suffisants.

Je comprends qu'on hésite avant de développer certaines industries dans un pays; ce que je ne comprends pas, c'est que lorsqu'elles se sont développées, on les laisse périr.

On nous dit que nous voulons une industrie en serre chaude. Quelles sont donc les nations qui ont cherché à développer le travail chez elles? Ce sont les nations intelligentes et libres.

Lorsque l'étranger leur apporte un produit, après s'en être servis, elles ont voulu l'imiter. Les nations qui n'ont pas ce désir, ce sont les nations indolentes de l'Orient. Les nations intelligentes et libres cherchent à s'approprier les produits que l'étranger leur apporte. (Très bien!)

On nous cite sans cesse l'Angleterre.

Voici l'exemple que nous a donné cette grande et intelligente nation. Aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, les Brabançons avaient leur belle industrie de lainages. L'Angleterre, qui en redoutait les produits, se dit, dès qu'elle commença à s'éveiller: C'est avec mes laines que ces tissus sont fabriqués. J'ai les bras, l'intelligence, la matière première, et ce serait le travail étranger qui pourvoirait à mes besoins! Elle garda ses laines, elle se mit elle-même au travail, et alors, commença la grande prospérité de l'Angleterre. Est-ce la barbarie?

L'Angleterre a-t-elle bientôt après renoncé à ce système? Il y a quelques années seulement, pour se procurer la belle industrie des lins, ne l'a-t-on pas vue s'convenir de tarifs protecteurs, interdire l'exportation des machines, donner même des primes aux paysans de l'Irlande pour les encourager à cultiver le lin?

Je voudrais pouvoir vous conduire à travers l'histoire de la civilisation; je vous montrerais qu'il n'y a pas une nation intelligente qui n'ait tenu, non seulement à profit, mais à honneur d'introduire chez elle les produits étrangers quand la nature ne s'y opposait pas.

Je ne veux pas rappeler Colbert créant notre marine, notre industrie des laines, des soieries, des dentelles, de la verrerie, et pour cela donnant, suivant le langage du temps, l'argent du roi, les terres du roi, la noblesse, qui était aussi dans la maison du roi.

C'est de la vieille histoire, dira-t-on. Je vais vous conduire chez les nations les plus jeunes et les plus libres. Vous verrez que les procédés d'il y a deux siècles, sont encore leurs procédés. Un membre du parlement anglais, Sir. Wentworth Dilke, qui a parcouru toutes les possessions anglaises, a publié récemment un livre remarquable où se trouve un curieux tableau du vaste empire britannique. Je voudrais que ceux qui se croient à la tête de la science et qui basent le système protecteur connaissent tous ce livre.

Et M. Wentworth Dilke répète, en s'y associant, ces paroles que prononce avec fierté l'Amérique de l'Ouest: un peuple agricole doit devenir un peuple manufacturier. Il nous faut autre chose que des

capitales de la mer, New-York, Boston. Il nous faut de brillantes villes d'intérieur, Cincinnati, Chicago, et pour cela il faut par la protection écarter les produits étrangers.

Et cependant M. Wentworth Dilke est libre-échangiste en Angleterre ; mais il comprend que ce qui convient à un pays ne convient pas à tous et que le libre-échange n'est pas la loi du monde.

LA DETTE, LES CONSERVATEURS ET LES LIBÉRAUX.

Lorsque les conservateurs ont laissé le pouvoir, la dette était de \$99,848,461. Elle était au 1er juillet 1877 de \$133,208,699. Les libéraux pour se justifier s'écrient : " Cette augmentation de dette est due exclusivement aux conservateurs, qui avaient contracté des engagements que nous avons dû remplir. Nous avons pris les dettes du Haut et du Bas-Canada, de l'Île du Prince-Edouard, de l'Intercolonial, du Pacifique, des canaux, etc."

Une brochure rouge qui nous est tombée sous la main explique les choses comme suit :

Pour mieux faire comprendre la raison du déficit de 1875-76, nous allons donner le tableau des obligations contractées par le gouvernement de Sir John et de M. Langevin, et que le gouvernement libéral a été obligé de rencontrer :

Charge de la dette provinciale et subside au Nouveau-Brunswick, formant une dépense annuelle de	\$ 820,000
Frais d'annexion de l'Île du Prince-Edouard	820,000
Augmentation de de l'indemnité des membres et du salaire des employés publics	330,000
Changement dans les affaires des postes, par M. Tilley	300,000
Organisation de la police montée	330,000
Intérêt sur l'emprunt Tilley	450,000
Intérêts sur capital pour travaux jusqu'à 1877-78	1,200,000
Frais d'opération sur l'Intercolonial	500,000
Traités avec les Indiens	330,000
	<hr/> \$5,100,000

1o. D'abord le réajustement des dettes provinciales, s'est opéré en 1873. On trouve dans le bilan de 1873 les items suivants. (Voir le table de l'Actif et du Passif, Comptes Publics 1863.)

Dettes Nouvelle-Ecosse	\$ 1,734,034
" Nouveau-Brunswick	417,322
Retranché de l'Actif pour Ontario et Québec	10,000,000
" Nouveau-Brunswick	680,603
	<hr/>
Total	\$12,831,969

2o. Il ne reste donc à la charge des libéraux que l'Île du Prince-Edouard qui figure pour les montants suivants : (Voir tableau No. 1, Comptes Publics 1874.)

Bons	\$1,091,106
"	503,000
Mandats non payés	3,869
Bons	1,529,111
	<hr/>
	\$3,127,086

3o. Le gouvernement conservateur avait mis dans ses estimés pour intérêt sur la dette \$5,629,422 ; les libéraux ont eu à payer \$5,532,281, soit \$97,141 de moins que les calculs conservateurs. (Voir page 279 Comptes Publics 1874.) Ils ont payé apparemment \$95,013 de plus que cette estimation, mais c'est un simple déplacement d'une somme de \$192,165, compris auparavant dans les subsides aux provinces.

4o. L'augmentation de l'indemnité aux députés était également prévue dans les estimés conservateurs. Il y a dans les estimés une colonne intitulée : " Augmentation en

Dilke est
; mais il
un pays
le libre-
s.

UX.

ment des
péré en
bilan de
(Voir le
f, Comp-

734,034
417,322
000,000
580,603
831,969

a charge
a Prince
les mon-
deau No.

91,106
33,000
3,869
29,411
27,986

conserva-
nés pour
422, les
\$5,532,
que les
Voir page
4). Ils ont
13 de plus
s c'est un
é somme
paravant
vintues.
indemni-
ment pré-
servateurs.
ne colon-
isation en

vertu de l'Acte 36 Vict. chap. 31." Les libéraux ont dépensé \$195,000 de plus que le montant voté; mais c'est un surplus causé par leurs élections de 1874; nous n'avons rien à faire avec cela.

5o. Dans l'organisation des Postes, les conservateurs avaient fait voter \$1,401,000; les libéraux en ont eu assez et n'ont pas eu un sou à y ajouter. (Voir Comptes Publics 1874 page 329.)

6o. Le gouvernement conservateur avait pris ses mesures pour organiser la police montée avec \$200,000 qu'il avait fait voter. Le fait est que les libéraux se sont tirés d'affaire avec \$199,599 en 1874. Le besoin de faire du patronage les a seuls poussés à augmenter les dépenses pour les années subséquentes.

7o. L'emprunt Tilley n'a pas été, non plus, une charge difficile pour les libéraux, attendu qu'ils n'ont point exécuté les travaux que les conservateurs avaient entrepris en 1874 et qu'ils ont gardé cet argent en caisse. Ils auraient pu en tirer \$5 p. 100, soit sur un montant de \$8,760,000 la somme de \$438,000. S'ils ne l'ont pas fait, ce n'est pas notre faute.

8o. L'intérêt sur capital pour travaux ne veut rien dire du tout, puisque cet intérêt est déjà inclus dans les \$6,000,000 d'intérêt sur la dette.

9o. Quant à l'Intercolonial, le gouvernement conservateur avait fait voter \$5,128,000; les libéraux n'ont fait faire des travaux que pour \$3,614,897; ce n'est donc pas ce montant qui les force.

A la page 327 Comptes Publics pour 1874, on trouve que les conservateurs avaient fait voter spécialement la somme de \$1,600,000 pour les frais d'adminis- tion

(running expenses) de l'Intercolonial. Les libéraux ont dépensé \$1,847,175, c'est à-dire, \$155,375 de plus. Or, à cette page même ils constatent qu'ils ont pris cette balance sur les dépenses capitales de \$5,128,000 dont nous avons parlé plus haut. Ils répètent la même information à la page 337 des mêmes comptes.

10o. Le traité avec les Indiens n'exigeait que \$146,000. C'est tout ce que les libéraux ont eu à payer. (Voir page 323 Comptes Publics 1874.) S'ils ont eu à payer davantage depuis, c'est leur faute.

L'explication de la brochure rouge ne vaut donc rien du tout, puisque les conservateurs avaient prévu toutes ces dépenses et qu'ils étaient prêts à administrer les affaires du pays sans déficit.

Nous allons maintenant voir ce que les libéraux ont dépensé en cinq années sur les Travaux-Publics.

Voici l'état comparatif de la valeur de ces travaux publics:

	1873	1874	Augmen- tation.
	(Page XIV Comptes Publics)	(Page XX Comptes Publics)	
Canaux du St. Lau- rent	\$ 7,521,674	\$ 9,840,595	\$ 2,318,921
Can. Wel- land	7,607,566	13,170,547	5,562,981
Trav. sur l'Ottawa	1,372,761	2,938,418	1,465,656
Edifices d'Ottawa	2,942,494	794,615	852,120
Canal St. Pierre (N. E).....	92,239	166,715	74,476
Chemin de fer gou- vernement (N E et N B)	192,055	1,598,358	1,401,501
Intercolo- nial	14,520,079	22,686,243	8,066,171
Pacifique	7,051,246	7,975,570	6,924,331
			\$26,088,475

Voici maintenant le montant de la dette :

1877	\$133,208,099
1873	93,848,461
<hr/>	
Augmentation dette. \$	33,360,238
Trav. Publics et dette	
de l'île du Prince-	
Edouard	29,790,861

Déficit **\$8,564,377**

Il faut déduire des Travaux-Publics les montants suivants, avec lesquels l'ancien gouvernement n'a rien eu à faire :

Bâtisses d'Ottawa	\$552,120
Canal St Pierre	74,476
Lignes d'embranchements à N. E. et N. B.	1401,501
Extension dans la ville de Halifax	1876 160,058
Do do de 1877	214,433
Améliorations pour St Jean	140,000

\$2,542,588

Nous avons démontré dernièrement que le gouvernement libéral avait payé 7½ pour cent plus cher que les conservateurs sur les contrats pour les travaux du Canal Welland, ce qui sur un contrat de \$5,562,981 donne \$417,422.

Sur le Pacifique, il est établi que le gouvernement MacKenzie a gaspillé les montants suivants :

Exploration du tracé Foster	\$ 41,000
Lisses de fer payées à l'Hon. A. B. Foster	60,000
Payé ou remis au "Northern et Toronto"	2,000,000
Ecluse du Fort Francis	280,000
Payé de trop sur les lisses d'acier achetées par M. MacKenzie sans l'autorisation du Parlement	1,700,000
Job des terrains Kaministiquia	51,178
Transport inutile de lisses à Winnipeg	206,171
Explorations inutiles du Pacifique pour revenir à l'ancien tracé	1,450,000

\$5,796,349

Voilà donc les montants qu'il faut soustraire à la responsabilité de l'ancienne administration conservatrice :

Nouveaux travaux publics	\$2,542,588
Surplus de coût sur canaux	417,422
Gaspillages sur Pacifique	5,796,349

\$8,756,359

Quand le gouvernement conservateur est tombé, il avait en caisse d'argent réalisé les montants suivants :

(Tableau 1, Comptes Publics.)

En banque, 1 ^{er} juillet 1873	
Dépôts de Banque, 5 p. 100	\$2,864,666.69
" spécial, 5 p. 100	1,000,000.00
Compte de dépt. au chemin du Pacifique	1,001,333.00
En caisse	4,717,571.49
En circulation	533,226.66
Compte de réserve métallique	2,326,358.45
Agenc. financiers	102,574.98
Monnaie d'argent	262,382.85
Divers comptes de banques	214,549.18

\$13,277,587.09

Les réformistes avaient à remplir les engagements suivants :

Canaux du St. Laurent	\$2,318,921
Canal Welland (moins surplus de prix)	5,000,000
Travaux sur l'Ottawa	1,460,000
Intercolonial (moins les gaspillages)	7,221,079

\$16,000,000

En caisse

13,127,386

A trouver : **\$2,872,619**

Ajoutez — Valeur réelle des travaux faits sur le Pacifique :

45 milles à \$25,000	\$1,125,000
80 milles à \$20,000	1,600,000
Lisses nécessaires, 10,000 tonnes à \$36	360,000
Exploration nécessaire	1,000,000

Total à trouver **\$6,957,619**

nts qu'il
onsabilité
lon con-

\$2,542,588
417,422
5,796,349

7,766,359

en caisse
tants sui-

banque,
juillet 1873
864,666.66
1,000,000.00
001,333.00
717,571.49
533,226.68

326,358.45
157,498.79
262,382.85
214,549.18

77,587.09

à rem-
ants

\$2,318,921

5,000,000

1,460,000

7,221,079

16,000,000

13,127,388

2,872,619

1,125,000

1,600,000

960,000

1,000,000

6,957,619

En s'abstenant pendant deux années seulement de gaspiller l'argent en salaires et en favoritisme, en ménageant en 1874 et 1875 le surplus de dépenses qu'il a faites inutilement, le gouvernement Mackenzie aurait trouvé le montant nécessaire pour faire les travaux indiqués plus haut, sans être obligé d'emprunter un sou. Bref, nous aurions la même quantité de travaux accomplis, sans avoir emprunté un sou, et si pendant les cinq années, le gouvernement Mackenzie avait eu la même économie que les conservateurs, il aurait eu en sa caisse **\$10,000,000** dans la caisse. Voilà donc ce que nous ont coûté les libéraux :

Augmentation de la dette (moins l'île du P. Édouard) \$30,000,000
Surplus de taxes sur les besoins réels. 11,000,000

\$41,000,000

Soit **\$8,200,000** par année. Nous désirons qui que ce soit de trouver un seul de ces chiffres faux.

Mais la ne s'arrêtoient pas nos reproches à cette administration insensée qui aurait pu faire tout ce qu'il y a de fait aujourd'hui sans emprunter un sou et qui, au lieu de cela, emprunte sans discernement et beaucoup au-delà de ses besoins. En effet, voici la liste de ses emprunts, prise du Tableau, page XIX, Comptes Publics 1877 :

	Montant.	Escompte.
1874 (net)	\$ 9,486,866	\$2,212,798
1875	12,866,866	3,155,603
1877	12,866,866	1,333,619
	\$34,220,598	\$6,702,020

Pendant que le gouvernement conservateur de Québec empruntait \$4,000,000 au pair, en 1876, le gouvernement libéral, d'Ottawa se faisait tondre de près de \$4,000,000 pour négocier un emprunt inutile. Le 1er juillet 1877, il avait encore de ces emprunts \$17,459,112 en banque, dont quatre millions et demi seulement portant intérêt à 4 par 100. Il y a cinq millions entre les mains les agents financiers de la province et le reste par-ci par-là ne rapportant pas d'intérêt. (Voir page IX, Comptes Publics de 1877, dans la "Colonne" des Actifs, sous les titres *Placements et Comptes de Banques*.) Il ne faut pas oublier qu'à ces \$34,800,000 d'emprunt, il faut ajouter les \$13,277,587 qu'il y avait en caisse lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir, plus l'emprunt de M. Tilly, \$8,760,000, lequel total de \$56,837,587 s'est subdivisé comme suit :

Dépense en déficits	\$3,050,000
Dépense en prétendus travaux	26,668,475
En banque	17,459,112
En fausses dépenses sur le Pacifique (Approximatives)	5,410,000
En escompte usuraire	3,000,000
	\$56,837,587

Il ne faut pas oublier que si de 1867 à 1873 nous avons eu un surplus de \$10,186,200, de 1875 à 1877 nous avons eu un déficit de **\$3,250,132**, malgré que les libéraux aient, par un surcroît de taxes, augmenté le revenu de trois millions par année.

Le ministère rouge, la première année qu'il est arrivé au pouvoir, nous a précisé le montant d'augmentation de taxes qu'il voulait nous imposer. Voici ce que nous

disait M. Cartwright, le ministre des finances :

Il va falloir augmenter la taxation d'un sixième, c'est-à-dire ajouter trois millions au revenu qui est maintenant de dix-huit millions A part différentes taxes spéciales, nous proposons d'élever à 160 tous les articles qui paient 15 p. 100. (Page 35, discours de M. Cartwright de 1874.)

Ce qu'il proposait de faire, c'est-à-dire une augmentation d'à peu près 2 pour 160, s'accorde exactement avec les chiffres suivants. Que l'on étudie bien ces tableaux :

	Importation.	Droits.	Prop.
1873.....	\$128,011,281	\$13,017,730	10½
1877.....	99,327,962	12,548,451	12½

Si l'Hon. M. Mackenzie n'avait pas augmenté les taxes, s'il nous avait laissé payer 10½ p. 100 sur les importations de 1877, nous aurions payé la somme, **\$10,098,342** aux douanes. C'est donc un surplus de taxe de **\$2,450,109** prélevé sur le peuple. Cette taxe existe depuis 1875, et voici depuis cette année le tableau des importations :

	Importations.	Droits.	Si c'est à 1 p. 100.	Surplus de taxe.
1873.....	\$128,011,281	\$13,017,730		
1874.....	128,213,582	13,421,882		
1875.....	123,070,283	15,361,382		
1876.....	93,210,346	12,833,114		
1877.....	99,327,962	12,548,451		
			\$12,548,451	
1873.....	\$128,011,281	\$13,017,730		
1874.....	128,213,582	13,421,882		2,396,824
1875.....	123,070,283	15,361,382		2,849,392
1876.....	93,210,346	12,833,114		3,356,730
1877.....	99,327,962	12,548,451		2,450,109

Surplus de taxes en 4 ans **\$10,043,048**

Voilà le bénéfice net de l'administration des libéraux. Ils ont prélevé sans besoin et sans nécessité sur le peuple la lourde taxe de **\$10,000,000** pour remplir les poches de leurs favoris, car nous allons maintenant prouver qu'ils ont augmenté les salaires des employés de la somme énorme de **\$3,500,000** par année, soit pour 5 années la somme de **\$17,000,000**.

Nous prenons pour point de comparaison l'avant dernière année des conservateurs, c'est-à-dire 1872, avec l'année 1877, l'avant dernière année des libéraux. Si l'on voulait nous donner les chiffres de l'année 1878, nous les prendrions volontiers pour les comparer avec la dernière année des conservateurs.

Les libéraux ont la manie de vouloir attribuer l'année financière de 1874 aux conservateurs. Comme l'année fiscale commence au 1er juillet et que le gouvernement Mackenzie est venu au pouvoir en novembre, on peut dire qu'il a eu seul la responsabilité de ce terme fiscal. Cette année nous offre précisément les moyens de voir les deux partis à l'œuvre. Ce sont les conservateurs qui ont fait voter le budget et ce sont les libéraux qui l'ont dépensé. Il va sans dire que l'esprit d'économie des conservateurs ne convenait pas à l'appétit des libéraux qui, dans tous les départements où il s'agissait de salaires ont dépassé de beaucoup le vote demandé, malgré qu'ils eussent, comme c'était leur coutume, de crainte d'erreur, demandé beaucoup plus qu'il ne leur fallait réellement. Voici la liste

Montant voté.	Dépensé	Sur- plus P. 1874	Voit C. P. 1874
\$	\$	\$	\$
Frais d'administration	172,909	236,003	65,094-(281)
Prime et change.	20,000	26,680	6,680-(285)
Gouvernement civil.....	600,192	883,685	244,443-(289)
Justice.....	435,254	459,037	24,781-(291)
Parliementaire.....	395,308	395,551	243-(293)
Législation.....	538,583	784,048	195,465-(295)
Pensions.....	53,251	56,453	3,302-(303)
Retraite.....	52,460	64,442	11,961-(do)
Douanes.....	642,876	658,299	15,422-(324)
Travaux Publics (personnel).....	2,249,213	2,389,679	141,566-(327)
Augmentation.....		\$606,818	

Pour racheter ces augmentations le gouvernement libéral s'est mis à retrancher sur les choses utiles. Voici les réductions qu'il a faites :

Agriculture.....	\$ 89,676
Géologie et observations.....	13,309
Hôpitaux de marine.....	2,500
Milice.....	360,000
Edifices commencés.....	498,848
Total.....	\$964,333

Non-seulement il a perdu une année d'intérêt en retardant ces bâtisses dont la construction achevait, mais il a aussi remis à l'année suivante pour \$6,000,000 de travaux commencés sur l'intercolonial et les canaux que le gouvernement conservateur, dans son vif désir, de faire marcher les affaires et de ne pas perdre d'intérêt sur les entreprises commencées,

devait faire dans le cours de l'année.

Mais revenons à notre comparaison entre les années 1872 et 1877 :

Pour le gouvernement civil, à Ottawa seulement, en comparant l'année 1872 du temps des conservateurs avec l'année 1877, voici ce que l'on trouve aux comptes publics, pages 25 et 42 :

	En 1872		En 1877	
	Nombre d'employés.	Salaires.	Nombre d'employés.	Salaires.
Salaires des Départ.				
Bureau du Gouverneur	8	\$7,851	8	\$ 10,092
Conseil Privé.....	11	16,789	13	21,444
Justice.....	19	13,406	18	21,500
Milice.....	27	33,840	29	42,192
Secrétaire d'Etat.....	23	28,916	29	38,336
Secrétaire Provincial.....	17	22,055	30	47,186
Receveur Général.....	14	21,565	15	26,432
Finances.....	31	42,506	41	56,900
Douanes.....	22	27,636	22	34,320
Intérieur.....	17	21,038	22	30,777
Travaux Publics.....	30	43,184	33	55,150
Postes.....	70	63,552	98	82,239
Agriculture.....	25	26,960	25	32,123
Marine.....	19	22,644	21	32,304
Total.....	323	\$391,942	413	\$536,815

Ainsi, en quatre années, les libéraux ont trouvé le moyen d'ajouter 80 employés nouveaux dans les départements d'Ottawa seulement et d'augmenter les dépenses d'employés de \$144,678.

Mettons maintenant en regard les principaux chefs de dépenses :

	1872	1877
	Page XXIX des Cpt. Pub.	Page XXXI des Cpt. 1 ub.
Gouvernement civil	\$ 394,441	\$ 812,442
Administration de la Justice	346,847	565,547
Pénitenciers	205,111	303,168
Législations	393,963	596,006
Pensions	62,251	112,531
Fonds de retraite	38,842	104,826
Administration, Edifices Publics	865,563	1,262,823
Douanes	528,735	721,604
Accise	142,732	211,157
Postes	929,609	1,705,911
Travaux Publics (entre-prise)	1,005,143	2,351,832
Police	1,000,000	352,749
Poids et Mesures	0,000,000	111,085
	\$5,115,537	\$9,210,902

RÉSUMÉ.

Dépenses en 1877	\$9,210,902
1872	5,115,537

Augmentation pour une année \$4,195,365

Le gouvernement de M. MacKenzie ne peut pas indiquer pour cette immense augmentation de dépenses l'augmentation des affaires, puisqu'il y a à peine quelque différence :

Revenu en 1877	\$22,059,274
1872	20,344,461
Différence	\$ 1,714,813

Ainsi pendant que les revenus n'ont augmenté que de 7 par 100,

les dépenses ont augmenté de 100 par 100.

Revenu des Douanes en 1872.	\$12,787,892
" " " " 1877.	12,546,987

Diminution du revenu en 1876. \$ 240,995

Augmentation des frais de collection \$ 192,869

Département des Douanes

	Revenus perçus.	Frais de collection.
1872-3	\$12,954,164	\$564,765
1873-4	14,325,192	682,299
1874-5	15,351,011	682,673
1875-6	12,823,897	721,008
1876-7	12,546,987	721,604

Veut-on savoir ce qu'a coûté les frais de collection pour chaque \$100 ? Le tableau suivant nous le dira :

1872-3	4 35
1873-4	4 56
1874-5	4 44
1875-6	5 61
1876-7	5 75

Il paraît que Montréal s'est distingué sous ce titre. Notre bonne ville a vu d'admirables choses à notre douane, Pendant que les revenus diminuaient, les frais de collection—lisez le nombre d'employés—augmentaient, comme en fait foi le tableau suivant :

	Revenus perçus.	Frais de collection.
1872-3	\$5,011,154	87,700
1873-4	5,639,000	95,800
1874-5	5,866,700	99,800
1875-6	4,296,300	117,300
1876-7	3,866,470	118,000

A l'accise, même résultat qu'aux douanes.

	Revenus perçus.	Frais de collection.
1872-3	\$4,460,681	171,704
1873-4	5,594,503	206,935
1874-5	5,089,687	199,253
1875-6	5,563,486	216,300
1876-7	4,941,897	211,163

de 100

\$12,787,892
12,546,987

\$ 240,995

\$ 192,869

Frais de collection.

\$584,765
658,299
682,673
721,008
721,604

Ont les chaque nous le

4 35
4 66
4 44
5 61
5 75

est dis-
bonne
oses à
ue les
rait de
dem-
me en

Frais de collection
87,700
95,800
99,800
117,300
118,000

aux

Frais de collection
171,704
206,935
190,263
216,300
211,163

A l'administration de la justice, nous allons trouver matière à édification. Nos ministres de Québec feignaient de s'étonner de l'augmentation dans les frais de l'administration de la justice pour notre province. Que vont ils dire sur ce qui s'est produit à Ottawa depuis 1872-73 : Il y a là une augmentation de \$166,600 en quatre ans ! Voici ce que disent les *Comptes Publics* :

1872-3.....	\$398,966
1873-4.....	459,037
1874-5.....	497,405
1875-6.....	544,091
1876-7.....	585,597

Fonds de Pensions.

1872-3.....	\$ 49,204
1873-4.....	56,453
1874-5.....	63,656
1875-6.....	110,201
1876-7.....	112,531

Fonds de Retraite des Employés

1872-3.....	53,028
1873-4.....	64,442
1874-5.....	77,298
1875-6.....	101,627
1876-7.....	104,826

Dépenses ordinaires.

1872-3.....	\$19,174,647	Augmentation
1873-4.....	23,316,316	4,141,668
1874-5.....	23,713,071	4,538,424
1875-6.....	24,488,372	5,313,625
1876-7.....	23,519,301	4,344,654

Total de l'augmentation des dépenses ordinaires en 4 ans \$18,338,362

Afin de ne laisser aucune prise aux excuses nous allons donner pour les principaux chefs de dépenses, le tableau des quatre années d'administration réformiste,

comparées à la dernière année des conservateurs :

Intérêt sur dette.....
Frais d'administration.....
Primes, escompte etc.....
Gouvernement Civil.....
Administration de la justice.....
Poids mesurés (Manitoba).....
Pensilvénie.....
Législation.....
Emigration.....
Pensions.....
Retraite.....
Phares.....
Travaux et édifices publics (extrait).....
Douanes.....
Accises.....
Fonds et mesures.....
Personnel Travaux Publics.....

\$13,295,943

\$16,622,652
13,285,943
\$ 3,336,709

\$16,611,673
13,285,943
\$ 3,325,730

1873-Conservateurs
[Comp. Pub. Page XXIII.]

1874-Libéraux
[Comp. Pub. Page XXIII.]

1875
[Comp. Pub. Page XXXI.]

.....	5,294,295
.....	179,861
.....	790,877
.....	389,394
.....	270,661
.....	190,590
.....	385,251
.....	774,098
.....	318,678
.....	64,455
.....	587,657
.....	1,829,001
.....	653,289
.....	201,240
.....	5,694
.....	1,387,270
.....	2,359,685

.....	28,680
.....	883,695
.....	459,097
.....	190,590
.....	385,251
.....	774,098
.....	318,678
.....	64,455
.....	587,657
.....	1,829,001
.....	653,289
.....	201,240
.....	5,694
.....	1,387,270
.....	2,359,685

.....	238,003
.....	5,729,436
.....	28,680
.....	883,695
.....	459,097
.....	190,590
.....	385,251
.....	774,098
.....	318,678
.....	64,455
.....	587,657
.....	1,829,001
.....	653,289
.....	201,240
.....	5,694
.....	1,387,270
.....	2,359,685

.....	50,829
.....	100,295
.....	497,405
.....	388,538
.....	387,588
.....	672,273
.....	302,770
.....	63,656
.....	77,298
.....	490,255
.....	1,757,575
.....	632,673
.....	199,288
.....	1,510,260
.....	2,119,573

<p>Comp. Pub. Page XXXIII [Comp. Pub. Page XX XII]</p> <p>1876 6,400,000 188,596 18,551 841,985 544,001 399,518 312,015 627,230 855,845 106,201 106,201 545,045 1,948,945 721,005 218,359 99,785 1,622,627 2,044,487</p> <p>\$17,201,894 13,295,943</p> <p>\$ 3,905,951</p>	<p>1877 6,188,727 24,334 312,195 565,597 332,749 306,183 606,005 553,851 112,831 104,829 431,278 1,252,203 721,004 21,004 111,052 1,705,811 2,551,832</p> <p>\$17,046,218 19,295,943</p> <p>\$ 3,755,270</p>
---	--

Résumé : Surplus 1874 - \$ 3,226,700
 1875 - 4,355,730
 1876 - 3,905,951
 1877 - 3,755,270
 1878 - 3,704,057

\$17,942,757

En voilà assez pour prouver l'inanité des excuses libérales.

Est-ce que ce sont les conservateurs qui avaient engagé le pays à acheter des lisses d'acier ?

Est-ce que ce sont les conservateurs qui avaient comploté de faire la fortune de Foster aux dépens du pays ?

Est-ce que ce sont les conservateurs qui ont imposé à M. Mackenzie la folie de l'écluse du Fort Francis ?

Est-ce que ce sont les conservateurs qui ont enrichi la société Oliver, Davidson et Cie au moyen de terrains à Kaministiquia ?

Est-ce que ce sont les conservateurs qui ont encombré les bureaux de nouveaux employés qui ont gaspillé **\$18,000,000** en augmentation de salaires ?

Est-ce que ce sont les conservateurs qui ont forcé M. MacKenzie à dépenser \$2,000,000 sur le Pacifique en explorations inutiles pour revenir à anciens plans ?

Est-ce que ce sont les conservateurs qui ont forcé le gouvernement réformiste à élever tous les contrats de 7 ou 8 p. 100 dans un moment où la main d'œuvre est tombée de 50 p. 100 ?

Le gouvernement conservateur a conçu les plans gigantesques parce qu'il se sentait assez d'habileté pour pouvoir les exécuter. Ce n'est pas sa faute ; si des mains incompétentes se sont emparées de ces projets et les ont gâtés. L'artiste armé de son pinceau fournira des productions étonnantes. Avec les mêmes couleurs et les mêmes instruments le singe ne fera que des barbouillages. Le malheur du Canada, c'est qu'en l'absence du peintre, son **singe** a voulu manier le pinceau. Electeurs du Canada, c'est à vous maintenant à juger du tableau.

664214

Handwritten signature and notes

